

2011 : un budget ambitieux et réaliste

Pour **100 €**
de dépenses réelles
de fonctionnement



La vie financière d'une commune dépend exclusivement d'un acte : le budget.

Par le vote du budget le Conseil municipal prévoit les recettes et les dépenses de la commune et le maire est tenu de respecter le cadre budgétaire décidé par l'Assemblée municipale.

Le budget primitif est l'acte principal de la procédure budgétaire, les axes de la politique municipale pour l'année y sont fixés. Si le cadre budgétaire et les décisions suivent un rythme annuel, il n'en demeure pas moins que le budget s'insère dans une gestion pluriannuelle des projets et du fonctionnement général de la mairie.

Le budget 2011 de notre ville s'inscrit dans la continuité des précédents, visant :

- à assurer et à développer un service public pour tous,
- la qualité de la vie,
- la poursuite des grands aménagements.

Dans un cadre budgétaire rigoureux le budget 2011 s'appuie sur les quatre paramètres suivants :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré l'inflation qui sera alimentée par la brutale augmentation du pétrole et des produits dérivés,
- un budget d'investissement volontaire et ambitieux,
- un niveau d'endettement raisonnable,
- une fiscalité locale à taux constants.

Avec le gel des dotations de l'État, la baisse annoncée de subventions des collectivités partenaires, il nous faut, certes, maîtriser les dépenses, mais aussi, nous engager avec détermination dans des investissements qui améliorent la vie des gens et préparent l'avenir de notre territoire.

Notre budget 2011 est un savant équilibre entre ambition et lucidité, l'une s'appuyant sur l'autre. Autrement dit, je qualifie notre budget de volontariste et ambitieux, mais toujours lucide au regard des finances de la ville.



André Becquet
1^{er} adjoint chargé des finances

Le budget primitif 2011 en chiffres

- Section de fonctionnement** 43.063 K€
- Section d'investissement** 22.640 K€
- Total budget** 65.703 K€
- Dépenses réelles totales 60.872 K€
- dont dépenses d'équipement en investissements : 16.008 K€
- Autofinancement : 4.831 K€

Un budget à fiscalité constante

	Taxe d'Habitation	Taxe sur le foncier Bâti	Taxe sur le foncier Non Bâti
2009	13,99 %	16,74 %	31,57 %
2010	13,99 %	16,74 %	31,57 %
2011	13,99 %	16,74 %	31,57 %

2011 : les principales dépenses d'équipement

Place Libération	3 604 000 €
Gymnase Robert Sallaz	1 322 000 €
Restructuration du Centre Nautique	908 000 €
Groupe scolaire La Fontaine	748 000 €
MJC Centre réaménagement	637 000 €
Entretien de voirie	460 000 €
Stade Jeantet bâtiments	355 000 €
ANRU rue du Pralère	330 000 €
ANRU Place du Jumelage	301 000 €
ANRU Pré des moutons	220 000 €
Acquisitions foncières	1 675 000 €

Place du Jumelage



Centre nautique



Rue du Pralère



Groupe scolaire La Fontaine

Répartition des recettes

